

**INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE À REMETTRE EN MAIRIE POUR LE 11/08/23
ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE DU MERCREDI**

NOM NOM NOM
 PRENOM PRENOM PRENOM
 CLASSE CLASSE CLASSE

SANS VIANDE
 SANS PORC

**** Inscription et paiement OBLIGATOIRES au préalable**

SEPTEMBRE SEMAINE		** Cantine		
		11h30 - 13h30		
		5,40 €	4,60 €	2,70 €
Lundi	4			
Mardi	5			
Jeudi	7			
Vendredi	8			
Lundi	11			
Mardi	12			
Jeudi	14			
Vendredi	15			
Lundi	18			
Mardi	19			
Jeudi	21			
Vendredi	22			
Lundi	25			
Mardi	26			
Jeudi	28			
Vendredi	29			

Tarif PRIMAIRE

Tarif P.A.I.

Tarif MATERNELLE

SEPTEMBRE MERCREDI		** Garderie		** Cantine			** Garderie				
		7H45 - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30			13h30-15h	13h30-16h30	16h30-18h	16h30-19h	
		1,50 €	5,30 €	5,40 €	4,60 €	2,70 €	3,30 €	5,30 €	3,30 €	5,30 €	
Mercredi	6										
Mercredi	13										
Mercredi	20										
Mercredi	27										

Montant à régler pour la restauration : € à l'ordre de régie périscolaire marles en brie

Montant à régler pour la garderie du mercredi : € à l'ordre de régie périscolaire marles en brie

Date et signature :

Touner la page SVP →→→

**PLANNING d'INSCRIPTION du LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
pour la GARDERIE et l'ETUDE de SEPTEMBRE**

Inscription préalable obligatoire mais règlement à terme échu sur facture

SEPTEMBRE SEMAINE		Garderie Matin		Étude	Garderie CP	Garderie	Garderie Soir	
		7h-8h20	7h45-8h20	16h30-18h	16h30-18h	18h-19h	16h30-18h	16h30-19h
		3,30 €	1,50 €	2,30 €	3,30 €	2,30 €	3,30 €	5,30 €
Lundi	4							
Mardi	5							
Jeudi	7							
Vendredi	8							
Lundi	11							
Mardi	12							
Jeudi	14							
Vendredi	15							
Lundi	18							
Mardi	19							
Jeudi	21							
Vendredi	22							
Lundi	25							
Mardi	26							
Jeudi	28							
Vendredi	29							

PRIMAIRE

Date et signature :

MATERNELLE

Les menus sont disponibles sur la page Facebook de la municipalité et sur l'application CityAll

**Le montant à régler, de la cantine et de la garderie du mercredi, est cumulable en un seul paiement,
à l'ordre de Régie périscolaire de Marles-en-Brie**

**Pour tout renseignement complémentaire
ou en cas de maladie, si votre enfant est inscrit aux services périscolaires,
contacter EXCLUSIVEMENT le secrétariat de la Mairie
au : 01.64.42.55.80 ou par mail : periscolaire@marles-en-brie.fr**

ATTENTION :

Quel que soit le motif de l'absence, tout repas décommandé moins de 48h (jour ouvré) reste dû.